Diagnostic air suite à l'incendie du stockage de bois VITALE Recyclage à Saint-Cyprien (42)

Note récapitulative établie le 5 février 2009

▶ Contexte de l'intervention d'AMPASEL

Suite à un incendie déclaré le 22 août 2008 sur la plateforme de stockage de bois recyclé VITALE Recyclage à Saint-Cyprien, AMPASEL est intervenu à la demande du Préfet de la Loire le 15 septembre 2008 pour réaliser un diagnostic de la qualité de l'air et des retombées atmosphériques sur le lieu de l'incendie et les zones d'habitations de Saint-Cyprien susceptibles d'être les plus exposées.

Méthodologie

- <u>Territoire investiqué</u> : 3 points de mesures réalisés sur Saint-Cyprien.
 - ♣ Un site au plus près du foyer de l'incendie (Site 1 VITALE),
 - → Deux sites éloignés de 1000 à 1400m, dans les zones habitées et sous les vents dominants (Sites 2 et 3)
- Période d'étude : 15 septembre au 16 octobre 2008
- <u>Une centaine de composés mesurés</u> (41 COV, 18 PCB, 7 dioxines, 10 furanes, 19 HAP, SO₂, NO₂, O₃, PM₁₀ non volatiles) dont 11 faisant l'objet d'une réglementation ou de recommandations dans l'air. Composés régulièrement suivis en région Rhône-Alpes, dans différents environnements (agglomération, zone industrielle, secteur rural)
- Pour évaluer l'exposition de la population et des écosystèmes, les polluants ont été mesurés dans l'air et les retombées atmosphériques

Principaux résultats

- Les valeurs réglementaires (ou recommandations) dans l'air sont largement respectées. <u>NB</u>: il n'existe pas de réglementation pour les mesures par retombées atmosphériques.
- Des valeurs atypiques, très élevées au regard des mesures en d'autres territoires rhônalpins, ont été enregistrées sur le site proche de l'incendie (parcelle VITALE), pour les dioxines/furanes et PCB, dans l'air et les retombées atmosphériques
- Les valeurs sur les 2 autres sites, dans les zones urbanisées, sont équivalentes aux mesures de références relevées en Rhône-Alpes
- L'origine des PCB dans l'air provient probablement de la contamination initiale des sols en PCB de la parcelle VITALE au regard de la relative homogénéité des PCB indicateur entre les 2 milieux

<u>Attention</u>: des concentrations supérieures de particules et composés organiques ont pu affecter Saint-Cyprien dans la période qui a suivi le début de l'incendie (à compter du 22 août), période non investiguée par AMPASEL.

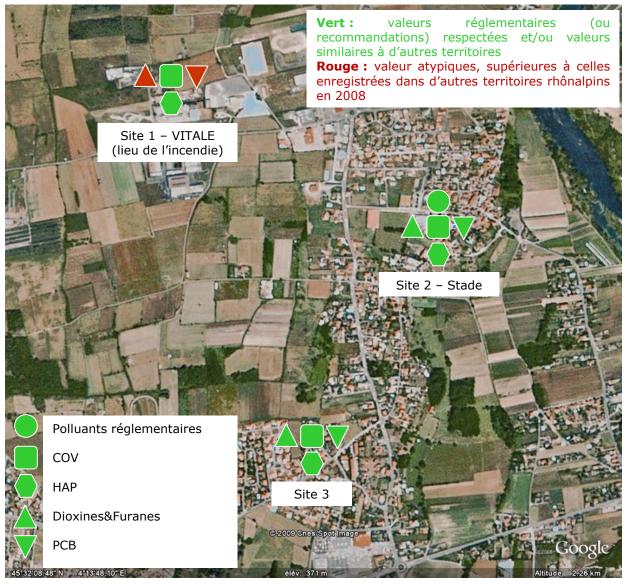


AMPASEL

2, rue Chanoine Ploton 42000 Saint-Etienne Tél.: 04 77 91 18 80

Courriel: contact@atmo-rhonealpes.org
Web: www.atmo-rhonealpes.org

Il n'existe pas de réglementation relative aux taux de dioxines/furanes ou PCB dans l'air. La comparaison aux valeurs réglementaires ne concerne donc qu'une partie des polluants mesurés. Pour les autres polluants, les concentrations relevées à Saint-Cyprien ont été comparés aux résultats obtenus sur d'autres territoires de Rhône-Alpes.



Synthèse des résultats dans l'air ambiant pour la période du 15 septembre au 16 octobre 2008

Perspectives

- Pour déterminer plus précisément la zone d'impact et la quantité de polluants émis depuis le début de cet incendie, notamment la répartition des concentrations entre le lieu de l'incendie et le centre village, il est nécessaire de mettre en œuvre des outils de modélisation.
- Pour vérifier la remise en suspension potentielle des sols pollués et déterminer les actions pour limiter une contamination ultérieure, il pourrait être envisagé de nouvelles mesures de retombées atmosphériques.
- Au regard des taux observés dans les sols, ces mesures pourraient être complétées par le suivi des métaux lourds dans l'air et/ou les retombées.



AMPASEL

2, rue Chanoine Ploton 42000 Saint-Etienne Tél.: 04 77 91 18 80

Courriel: contact@atmo-rhonealpes.org
Web: www.atmo-rhonealpes.org